

ISCO

BAC PRO TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

" J'ai des compétences techniques et d'encadrement... "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrit, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour faire acte de candidature, il faut :

- être titulaire d'un CAP Maçon
 - ou d'une seconde du même Bac pro de branche Bâtiment et Travaux Public
 - ou ayant suivi la scolarité de la classe de 1ère année de bac STI Génie Civil OU B.T.
- Conditions d'admission : (voir au dos)

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 1 380 heures sur 2 ans maximum
Alternance : phase de formation de 3 à 4 semaines en centre de formation et en entreprise.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de maçonnerie.
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'exams.
Salles informatiques.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'éducation nationale en fin de 2e année
RNCP 40008
Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de début certification : 02/01/2025

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF) et examen ponctuel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, le titulaire du Bac Professionnel en construction bâtiment gros œuvre a acquis toutes les compétences nécessaires pour participer à un chantier et en assurer la gestion et l'encadrement.

MATIERES ENSEIGNEES

Matières professionnelles technologiques :

- Expression et technique graphique
- Etude des ouvrages et des matériaux
- Résistance des matériaux
- Mise en œuvre
- Laboratoire
- Topographie
- Méthode et organisation de chantier
- Matériels

Matières scientifiques :

- Sciences physiques
- Gestion d'entreprise
- Mathématiques

Formation générale :

- Langues vivantes
- Français
- Connaissance du monde contemporain
- EPS
- Education artistique / arts appliqués
- Hygiène, prévention, secourisme

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BAC+2 Responsable technique en bâtiment et travaux publics
Le titulaire du Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME, une entreprise dédiée à la construction de bâtiments ou une entreprise de fabrication d'éléments en béton pour la construction. Les métiers accessibles au diplômé sont :

- Dessinateur-projeteur BTP
- Chef de chantier
- Maçon
- Couvreur
- Coffreur-boiseur.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'ISCO- Rubrique Taux et Ratios.



Le CAMPUS
de L'ALTERNANCE



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2



T. 04 76 28 26 98



isco@grenoble.cci.fr
www.isco-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z